



ACADÉMIE D'AMIENS

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Arrêté du 02 septembre 2024 portant modification sur la désignation des membres du comité social d'administration spécial académique

Le recteur de l'académie d'Amiens,

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu le décret n° 2020-1427 du 20 novembre 2020 modifié relatif aux comités sociaux d'administration dans les administrations et les établissements publics de l'Etat ;

Vu l'arrêté du 28 avril 2022 portant création de comités sociaux d'administration ministériels, de l'administration centrale, des services déconcentrés et des établissements publics des ministères chargés de l'éducation nationale, de la jeunesse, des sports, de l'enseignement supérieur et de la recherche ;

Vu le remplacement de madame Sylvie RECHER, nommée en qualité de représentante suppléante de la FSU, remplacée par madame Brigitte SANCHEZ ;

ARRETE :

Article 1^{er}

Le comité social d'administration spécial académique institué auprès du recteur de l'académie d'Amiens comprend, outre le recteur ou son représentant qui le préside, le directeur des ressources humaines ou son représentant.

Article 2

Sont nommés en qualité de représentants du personnel au comité social d'administration spécial académique de l'académie d'Amiens, les dix membres titulaires et dix membres suppléants, désignés par les organisations syndicales après désagrégation des suffrages obtenus dans le cadre du CSA académique suivants :

1. Au titre de la FSU

Représentants titulaires [6 sièges]

- 1) Willy DESTREZ – Rectorat de l'académie d'Amiens
- 2) Tristan THEBAULT – DSDEN de l'Aisne
- 3) Sandrine CIRIER – DSDEN de l'Oise
- 4) Catherine HAPPIETTE – DSDEN de la Somme
- 5) David BETTE – Rectorat de l'académie d'Amiens
- 6) Anne-Marie ONODI – Rectorat de l'académie d'Amiens

Représentants suppléants [6 sièges]

- 1) Mustapha MAKRI – DSDEN de l'Aisne
- 2) Elodie MOURIER – DSDEN de la Somme
- 3) Annie VANNOPPEN – DSDEN de l'Oise
- 4) Adeline BREART – DSDEN de la Somme
- 5) Sébastien COINT – Rectorat de l'académie d'Amiens
- 6) Brigitte SANCHEZ – DSDEN de la Somme



ACADÉMIE D'AMIENS

*Liberté
Égalité
Fraternité*

2. Au titre de l'UNSA

Représentants titulaires [2 sièges]

- 1) Madame Romy CANVOT – Circonscription de Pont-Ste-Maxence
- 2) Madame Dominique LECONTE – Circonscription d'Amiens Sud-Ouest

Représentantes suppléantes [2 sièges]

- 1) Madame Marie-Andrée CATAN – Circonscription de Creil
- 2) Madame Véronique MIELCZAREK – DSDEN de la Somme

3. Au titre du SGEN-CFDT

Représentantes titulaires [2 sièges]

- 1) Angélique CREVET – Rectorat de l'académie d'Amiens
- 2) Peggy FLANDRE – GIP Forinval de l'académie d'Amiens

Représentantes suppléantes [2 sièges]

- 1) Sabine PERDRIX – DSDEN de la Somme
- 2) Véronique BOURY – Rectorat de l'académie d'Amiens

Article 3

La secrétaire générale de l'académie d'Amiens est chargée de l'exécution du présent arrêté qui fera l'objet d'un affichage au sein des services académiques.

Fait à Amiens, le 02 septembre 2024.

Pierre MOYA